

# La baisse d'impôts en passe d'être absorbée

**VILLE DE GENÈVE** Après le canton, la commune boucle 2025 sur un résultat quasiment à l'équilibre, alors qu'une perte importante était redoutée en raison de la réduction des recettes fiscales

THÉO ALLEGREZZA

La ville de Genève, deuxième commune la plus peuplée de Suisse, a présenté hier ses comptes pour l'exercice financier 2025. Alors qu'une perte de 70 millions de francs avait été inscrite au budget, le résultat ne s'avère déficitaire que d'un souffle: 3 millions de francs (pour des charges qui s'élèvent à 1,4 milliard de francs). Ce retournement de situation s'explique, pour moitié, par des rentrées fiscales liées à l'imposition des personnes physiques plus importantes qu'escompté (+33 millions de francs).

## Sujet de brouille et débat récurrent

Ces bons chiffres s'observent également dans les comptes du canton. Dévoilés le mois dernier, eux se sont révélés légèrement positifs. Là aussi, l'imposition des personnes physiques a joué un rôle décisif, rapportant 160 millions de francs de plus que prévu dans les caisses publiques. Fait important: ce revirement est dû, tant pour le canton que pour la ville, à des «correctifs», c'est-à-dire une réévaluation à la hausse des revenus pour les années 2023 et 2024. «Ce résultat, supérieur aux attentes, s'explique par le dynamisme du secteur bancaire genevois, ainsi que par le versement de dividendes substantiels», a détaillé le gouvernement. En d'autres termes, après avoir récolté les fruits des bénéfices mirobolants des sociétés de trading lors des «années dorées» 2022 et 2023 à travers l'imposition des personnes morales, Genève capitalise désormais sur les bonus de leurs employés.

Cette tendance positive semble appelée à se poursuivre. Le canton table sur une augmentation de 145 millions de francs pour 2026 (+2,9%). Suffisant aux yeux de la grande argentière Nathalie Fontanet pour faire remarquer lors d'une récente conférence de presse que la baisse d'impôts était en passe d'être absorbée.

En quelques mois, le contexte a passablement changé au bout du Léman.

À l'automne, le canton et la plupart des communes avaient dû se résoudre à boucler des budgets déficitaires. Aux yeux de la gauche, le coupable était tout trouvé: la baisse d'impôts. La droite l'avait proposée sur le mode «on peut se le permettre» et la population l'a largement soutenue dans les urnes fin 2024. A la clé: des pertes considérables pour les collectivités publiques: 325 millions de francs pour le canton et 110 millions de francs pour les communes, dont près de la moitié pour la ville de Genève.

## «Est-ce qu'on pouvait se le permettre? Ma réponse est toujours non»

ALFONSO GOMEZ, CONSEILLER ADMINISTRATIF DE LA VILLE DE GENÈVE CHARGÉ DES FINANCES

Depuis, la réforme du barème fiscal est devenue un sujet de brouille, exacerbée par la tentative (avortée) de Nathalie Fontanet de faire contribuer les communes à la péréquation intercantonale. Ses effets font aussi l'objet d'un débat récurrent entre la gauche et la droite. «Est-ce qu'on pouvait se le permettre? En tant

que responsable des finances, ma réponse est toujours non», répond le conseiller administratif de la ville Alfonso Gomez. «La population augmente, les besoins et les investissements nécessaires aussi. Il aurait fallu maintenir la charge fiscale», estime l'écologiste.

## Une perte qui demeure «sévère»

Le PLR Yvan Zweifel ne fait pas la même lecture. «Bien sûr qu'on a eu raison de le faire», réagit-il. Il en veut pour preuve le fait que les revenus fiscaux ne sont pas loin de retrouver leur niveau de 2024. «La baisse d'impôts est presque absorbée», dit-il. Le député attribue ce rétablissement à la fois à des facteurs externes (progression de la population et de la situation financière des contribuables) et aux effets vertueux de la baisse fiscale (nouveaux contribuables, plus grand pouvoir d'achat).

Pour le socialiste Sylvain Thévoz, les répercussions du «cadeau fiscal» ne seront véritablement connues que dans quelques années. «Nous n'avons pas encore la photo finale», tempère le député, qui préside la Commission fiscale du Grand Conseil. La perte restera «sévère» (370 millions de francs selon les dernières estimations pour le canton), même si l'élargissement de l'assiette fiscale et une conjoncture de nouveau favorable pour Genève permettent déjà de la compenser.

Au niveau cantonal, l'enjeu réside désormais dans le plan d'économies que le Conseil d'Etat doit présenter à la fin du printemps. Le contexte étant favorable, Sylvain Thévoz appelle à l'abandon de la politique d'austérité. «Ce n'est pas parce que les revenus sont bons qu'il faut fermer les yeux sur l'explosion des charges», lui répond Yvan Zweifel. La suite dans quelques semaines au parlement. ■